

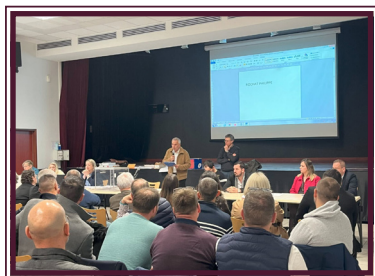
Le P'tit Vign^otin

Bulletin municipal

Numéro 12 Septembre 2026



Le SIVU des Ouillons ouvre un nouveau mandat Page 5



La CCCVV : le bureau communautaire installé Page 6



La rue Dom Calmet fait peau neuve Page 8

Sommaire

Informations	4
Travaux & aménagements	8
L'écho de Vignot	14
Médiathèque & culture	20
Sport & nature	22
Evènements	24
Etat civil	29
Echo du Conseil	30

Directeur de la publication : Nicolas MILLOT
Coordination : David SINAMA-POUJOLLE
Rédaction, conception et infographie : Léa CABORET
Relecture : Lorine CARTEGNE et Valérie LURAT
Photos : Mairie, Vignot Coeur de Meuse
Dépôt légal : Septembre 2026
Impression : Imprimerie Moderne, 600 exemplaires

Édito



Chères Vignotines, chers Vignotins,

Notre Commune fait face, comme de nombreux territoires, aux défis du changement climatique. Les restrictions d'eau nous rappellent combien il est essentiel de préserver nos ressources et d'agir ensemble avec responsabilité.

Dans ce contexte, nous poursuivons avec détermination le deuxième mandat que vous nous avez confié. Votre confiance nous encourage à continuer de faire évoluer Vignot, en améliorant notre cadre de vie, tout en préparant l'avenir avec une gestion responsable et des projets utiles à tous.

Notre priorité demeure la même : être à l'écoute, accompagner chaque habitant, renforcer la solidarité et faire vivre un village dynamique, accueillant et uni.

Je remercie les élus, les agents communaux, les associations et tous les bénévoles qui s'investissent chaque jour pour notre Commune.

Ensemble, continuons à faire de Vignot un village où il fait bon vivre, aujourd'hui comme demain.

Nicolas MILLOT
Maire

L'équipe municipale mobilisée pour la Commune

L'action municipale au service de l'identité, de la proximité et de l'avenir de la Commune.



L'équipe municipale au complet

Maire : Nicolas MILLOT

Adjoints :

1^{er} adjoint : David SINAMA-POUJOLLE

Délégations : Etat civil, Vie associative et sportive, Jeunesse, Communication/informations/animations/festivités, Cérémonies, Signature et mandatement des pièces comptables.

2^{ème} adjointe : Annick REINBOLT

Délégations : Etat civil, Environnements et espaces naturels, Fleurissement et embellissement de la commune, Bois et forêt, Chemins ruraux.

3^{ème} adjoint : Ludovic MACHEBOEUF

Délégations : Etat civil, Urbanisme, Voirie et sécurité routière, Chemins ruraux, Travaux, Cérémonies, Chasse.

4^{ème} adjointe : Madeleine LECLERC

Délégations : Etat civil, Vie sociale et solidarité, Lieux de culte et recueillement, Séniors, Festivités, Animations.

Conseiller municipal délégué : Lucien SCHEUER

Délégations : Vie communautaire, Communication

Conseillers municipaux : Marylene JUSNOT, Karine LANG, David PEYRONNET, Laura LOUIS, Fabrice GERARDIN, Isabelle VERA BONILLA, Bernard LEGRAND, Emilie COLLIGNON BRYCHE, Guillaume ROBIN.

Suppléants : Céline PETIT DUPUIS et Philippe RUAZ

SIVU des Ouillons : une nouvelle dynamique au service du territoire

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) des Ouillons ouvre une nouvelle mandature avec une équipe renouvelée et une ambition affirmée : **poursuivre le développement du complexe sportif tout en assurant une gestion rigoureuse.**

Des réalisations concrètes en 2025

Au cours de l'année écoulée, plusieurs travaux importants ont été réalisés afin d'améliorer le confort, la sécurité et la qualité des installations :

- ➔ rénovation complète de la petite salle (peinture, plafond et installation d'une nouvelle VMC) ;
- ➔ remplacement des buts de handball répondant aux dernières normes de sécurité.

Des projets d'avenir

La nouvelle équipe souhaite poursuivre cette dynamique et travaille déjà sur plusieurs projets structurants dès 2027 :

- ➔ l'étude d'une extension de la grande salle, comprenant la création d'espaces de stockage supplémentaires pour les associations ainsi que l'installation de mini-gradins afin d'améliorer l'accueil du public lors des manifestations sportives ;
- ➔ la réalisation d'une pergola bioclimatique sur la terrasse de la petite salle, offrant un espace extérieur agréable et fonctionnel tout au long de l'année.

Une nouvelle équipe engagée

À l'issue de l'installation du Comité Syndical, la gouvernance du SIVU des Ouillons est désormais composée de :

Président	Membres titulaires	Membres suppléants
David SINAMA-POUJOLLE	Nicolas MILLOT	Ludovic MACHEBOEUF
	Bernard LEGRAND	Annick REINBOLT
	Samuel BOURGEOIS	Fabrice GERARDIN
	Christelle FRANCHOT	Alain FERIOLI
		Théo CUPCIC
		Sébastien ENCINAS
		Blandine EULRIET

Une ambition commune

La nouvelle équipe remercie les élus des communes membres pour leur confiance et réaffirme sa volonté de poursuivre le développement du complexe des Ouillons dans un esprit de dialogue, de proximité et de responsabilité.

L'objectif est clair : offrir aux scolaires, aux associations et à l'ensemble des usagers un équipement moderne, performant et adapté aux besoins d'aujourd'hui comme de demain. **Ensemble, continuons à faire des Ouillons un lieu de vie, de sport et de convivialité au cœur de notre territoire.**

Codecom Commercy-Void-Vaucouleurs, le bureau communautaire installé



Commercy Void Vaucouleurs
Communauté de Communes

Depuis 2017, la Communauté de Communes Commercy-Void-Vaucouleurs (CCCVV) est une structure qui regroupe 54 communes de la Meuse, dont la Commune de Vignot.

À la suite des élections municipales de mars 2026, le Conseil communautaire de la CCCVV a été partiellement renouvelé mais conserve à la présidence **Monsieur Francis LECLERC**, Maire de Reffroy.

Le Bureau de la Communauté de Communes est composé du Président, de 15 Vice-présidents et de 14 membres élus parmi les délégués communautaires.



Lucien SCHEUER, porte la voix de la Commune de Vignot au sein de la CCCVV en tant que conseiller délégué à la vie communautaire.

Son rôle ?

Renforcer les liens entre les communes membres et l'intercommunalité, favoriser la concertation entre les élus et contribuer à l'animation de la vie locale à l'échelle du territoire communautaire.



Bon à savoir

Principales compétences de la CCCVV

Développement économique, tourisme, urbanisme et habitat, voirie, gestion des déchets, gestion des milieux aquatiques, petite enfance, action sociale, santé, mobilité, culture et patrimoine, enfance et jeunesse

Un nouveau visage à la Mairie

Arrivée début juillet, Léa CABORET occupe le poste de chargée de communication et d'animation.

Après 8 années passées dans le secteur industriel, elle fait aujourd'hui le choix de mettre ses compétences au service de la Commune, avec la volonté de contribuer à des actions de proximité davantage tournées vers l'humain. Léa remplace Cynthia GOSSET partie pour de nouvelles aventures.

Nous remercions chaleureusement Cynthia pour son engagement pour la Commune et lui souhaitons pleine réussite dans la poursuite de son parcours professionnel.



Les Vignotins : tous concernés par la campagne de recensement

La campagne de recensement de la population, organisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), aura lieu sur la Commune de Vignot **du 21 janvier 2027 au 20 février 2027**.

Le recensement est une démarche citoyenne importante qui permet de mieux connaître la population vivant sur notre territoire. Les informations recueillies servent à déterminer la population officielle de la Commune et à adapter les politiques publiques aux besoins des habitants.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur mandaté par la Commune se présentera auprès des habitants de Vignot.

Le recensement pourra être effectué directement en ligne : une solution simple, rapide et sécurisée.

A savoir que : pour les personnes qui le souhaitent, un questionnaire papier pourra également être remis.

Le recensement est obligatoire, les informations recueillies sont strictement confidentielles et protégées par la loi.

La participation de chacun est essentielle pour disposer de données fiables et permettre à notre commune de bénéficier de moyens adaptés à son évolution.

Nous vous remercions par avance de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs et de répondre dans les meilleurs délais au questionnaire qui vous sera remis.

À quoi servent les résultats ?

Les résultats de ces études statistiques sont notamment utilisés pour :

- ➔ prévoir les équipements publics (écoles, crèches, infrastructures sportives, etc..)
- ➔ adapter les services aux besoins des habitants
- ➔ permettre à la commune de recevoir les financements de l'État correspondants à sa population
- ➔ mieux préparer les projets d'aménagement et de développement local



Vous êtes volontaires pour être agent recenseur ?
Faites-le savoir sans plus tarder en Mairie
Par téléphone : 03.29.91.12.90
Par mail : secretariat@communedevignot.fr

La rue Dom Calmet fait peau neuve

Débutés en janvier 2026, les travaux de réhabilitation de la rue Dom Calmet comprennent plusieurs aménagements majeurs :

- Mise aux normes d'accessibilité
- Sécurisation de l'intersection entre la rue Dom Calmet et le chemin des Remparts Nord
- Création de 9 nouvelles places de parking en Evergreen



Rénovation des trottoirs rue Jeanne d'Arc

Afin d'améliorer le confort et la sécurité des piétons, des travaux d'aménagement et de réfection des trottoirs de la rue Jeanne d'Arc seront réalisés en 2026 par l'entreprise Chardot TP. Coût de l'opération : 65 415 € TTC.

Restauration du monument aux Morts

Afin de préserver ce lieu de mémoire et de recueillement, la commune a engagé des travaux de rénovation du monument aux Morts.

Cette rénovation sera réalisée en deux temps. La première intervention sera effectuée par l'entreprise Marchal Maçonnerie qui restaurera le socle en béton, la peinture des lettrages et des chaines pour un montant de 3 350 €.

Ensuite, les agents du service technique de la commune se chargeront du nettoyage et de la restauration de la statue et des grilles.

Ces rénovations permettront au monument de retrouver tout son éclat, dans le respect de son caractère historique.





Avis de travaux

Dans les mois à venir, plusieurs travaux d'amélioration sont envisagés :

- La réfection de la toiture des logements situés rue du Mat
- Le projet d'aménagement du local des agents techniques de la Commune : création d'un auvent destiné à l'entreposage des véhicules et des engins, aménagement d'une plateforme adaptée aux besoins d'exploitation ainsi que la fermeture du côté rue afin de renforcer la sécurité du site.

Ces projets s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue de nos infrastructures. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de ces travaux et de leur calendrier de réalisation dans les prochains bulletins.

Le «30 km/h» se généralise sur la Commune



Afin de renforcer la sécurité des usagers et des riverains, un arrêté permanent N°2026-059 instaurant une **limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble du territoire de la commune de Vignot** a été pris.

Cette nouvelle réglementation s'appliquera à toutes les voies de la commune, à l'exception des aménagements déjà en place sur les RD8 et RD958, qui demeurent inchangés.

Cette mesure entrera en vigueur dès la mise en place de la signalisation réglementaire correspondante. Elle s'inscrit dans une démarche de sécurisation des déplacements et d'un partage apaisé de l'espace public.

Vignot monte en scène !

Connue pour son dynamisme local et les nombreux événements qui attirent chaque année des milliers de visiteurs, la Commune de Vignot poursuit son investissement au service des futures animations. Afin d'améliorer l'organisation et la qualité des manifestations, la Municipalité s'est récemment dotée de nouveaux équipements avec l'acquisition d'un podium mobile ainsi que d'un système de sonorisation et d'éclairage.

Des travaux pour lever le pied



Dans la continuité des actions déjà engagées pour réduire la vitesse de circulation sur la Commune, telles que la mise en place de la zone 30 et des feux récompenses, un nouvel aménagement d'écluse a été réalisé à l'entrée du village en provenance de Gironville.

Deux autres écluses seront aménagées : l'une en provenance d'Euville et l'autre en provenance de Boncourt pour un montant de 8 244 € HT. L'ensemble de ces dispositifs vise à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse afin de renforcer la sécurité de tous les usagers et d'améliorer la qualité de vie des riverains.

Le réseau cuivre tire sa révérence

À compter du 31 janvier 2027, l'ensemble des habitations qui ne sera pas raccordé au réseau fibre optique verra sa ligne téléphonique coupée et dans l'impossibilité de se connecter à Internet.

Pourquoi ce changement ?

Développé il y a plus de 50 ans, le réseau cuivre est vieillissant et trop gourmand en énergie. Depuis début 2026, il n'est plus possible de souscrire à une offre commerciale ADSL.

Qui est concerné ?

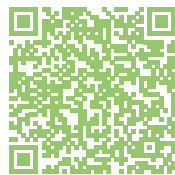
Tous les habitants utilisant encore une ligne téléphonique ou une connexion internet basée sur le réseau cuivre, c'est à dire ADSL.

Que faire ?

Il faut vérifier si votre logement est raccordable à la fibre optique.

Si vous utilisez encore le réseau cuivre, vous devez prendre contact avec votre opérateur actuel ou un concurrent pour préparer la transition.

Il est nécessaire d'anticiper ce changement afin d'éviter toute interruption des services.



Scannez le QrCode pour connaître votre éligibilité à la fibre optique

Si vous rencontrez des difficultés, rapprochez-vous de la Mairie.

Information

40 000 €

Cette année, la Commune a procédé à la vente de deux parcelles de bois sur pied arrivées à maturité. Cette opération de gestion forestière a permis de valoriser le patrimoine forestier communal tout en générant une recette de 40 000 €.

La végétalisation toujours au cœur des aménagements

Dans la poursuite des aménagements débutés depuis 2021 et afin de répondre aux changements climatiques, tout en poursuivant l’embellissement du village, la Commune continue avec les habitants le frontage végétalisé.

Chiffres clés

19 frontages réalisés

779 arbustes plantés

3 405 fleurs semées

Objectifs

- ✓ Limiter la chaleur et créer des zones d’ombre
- ✓ Favoriser la biodiversité
- ✓ Renforcer l’infiltration naturelle des eaux de pluie
- ✓ Améliorer la qualité du paysage urbain



Les derniers frontages achevés Rue du Réjoui et Rue Sainte-Catherine

Vous êtes intéressés par ce projet ?

Venez retirer sans plus tarder un dossier de frontage en Mairie.
Un technicien viendra vous rencontrer pour échanger sur le projet et étudier les faisabilités. Une fois le dossier validé, la Commune se chargera des travaux et les habitants de l’entretien de l’espace végétalisé.

Projet du Lotissement de la Féculerie : au service du dynamisme communal



Les terrains situés Rue de la féculerie, appartenant à la Commune, ont fait l’objet d’une étude en partenariat avec l’agence d’architecture Archilor en vue de l’aménagement d’un futur lotissement.



ARCHILOR

Création et aménagement d'un quartier d'habitation

Le cimetière se met au vert

Depuis le 1^{er} juillet 2022, la loi Labbé interdit aux collectivités l'usage de pesticides chimiques dans l'espace public. C'est pourquoi la Commune de Vignot adapte progressivement l'entretien de ces espaces verts dont le cimetière.

Le choix pour ce lieu s'est porté vers un engazonnement de la partie située dans l'ancien cimetière. Cette technique consiste à végétaliser certains espaces afin de limiter le désherbage tout en favorisant la biodiversité. Bien que l'accès aux inter-tombes puisse être contraignant, leur engazonnement associé à la plantation de plantes grasses permettra de réduire les besoins d'entretien et de faciliter leur gestion au quotidien.

Cette gestion plus naturelle contribue également à améliorer l'aspect paysager du cimetière tout en préservant un cadre agréable, entretenu et propice au recueillement.

A noter qu'entre la réalisation de l'engazonnement et le rendu attendu, il faudra attendre entre 2 et 3 ans.



Avant



Avant



Après



Après

Projection non contractuelle

Information

Face à une demande croissante pour les inhumations en columbarium, la Commune prévoit l'installation d'un nouveau columbarium à l'horizon 2027. Cet aménagement permettra de répondre aux besoins des familles et d'offrir de nouvelles possibilités de recueillement.

Eau et assainissement : une nouvelle délégation

La Commune a fait le choix, en 2025, de conserver les compétences « Eau potable » et « Assainissement collectif » afin de maintenir une gestion de proximité de ces services essentiels à la vie quotidienne des habitants.

À l'issue de la procédure de mise en concurrence engagée pour le renouvellement du contrat d'exploitation des services d'eau et d'assainissement, le Conseil Municipal a choisi de confier cette mission à la société SAUR à compter du 1^{er} janvier 2026.

Cet engagement pour une durée de 8 ans comprend : la gestion technique des réseaux et des installations, le suivi du budget d'exploitation, le respect des obligations réglementaires, la transmission d'informations à la collectivité et l'accompagnement des usagers.

Modernisation du réseau

Dans le cadre de l'amélioration continue des services d'eau potable et d'assainissement, **18 000 € de travaux de modernisation seront engagés dès cette année** afin de garantir une gestion toujours plus performante et une qualité de service optimale pour les habitants.



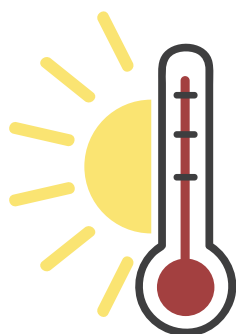
Mise en conformité des installations

Conformément aux orientations fixées par la SAUR, les propriétaires dont les habitations ne sont pas conformes devront procéder aux travaux de mise en conformité de leur branchement dans un délai **de 6 mois** après notification.

À défaut de réalisation des travaux dans les délais impartis, des taxes incitatives pourront être appliquées par la SAUR sur les redevances eau et assainissement.

Bon à savoir

Mieux vivre les épisodes de chaleur



En projet pour l'année 2027, la Mairie ainsi que la salle du Lavoir seront équipées de systèmes de climatisation. Ces espaces permettront d'accueillir les personnes les plus vulnérables ainsi que les enfants de l'école lors des épisodes de fortes chaleurs.

Face aux températures exceptionnelles connues cette année, et parce que ces phénomènes sont amenés à se multiplier dans les années à venir, la Commune poursuit sa volonté de s'adapter aux évolutions climatiques et d'assurer le bien-être de chacun.

L'art de la rénovation avec Aeropep's



Vous souhaitez redonner vie à un meuble d'époque tout en conservant son authenticité, restaurer une structure ancienne, éliminer la rouille

d'une pièce métallique oxydée, nettoyer des tommettes ou encore rénover un monument ou une statue en pierre ?

Aeropep's met son savoir-faire en aérogommage au service de vos projets de rénovation, avec une méthode douce, efficace et respectueuse des matériaux.

Basée au 37 rue Jean Thiriot à Vignot, l'entreprise Aeropep's est spécialisée dans l'aérogommage. Cette technique de décapage par sablage à basse pression constitue une solution idéale pour restaurer de nombreux matériaux tout en préservant leur état d'origine grâce à des abrasifs naturels certifiés, contrairement au sablage traditionnel.

Cette méthode permet de nettoyer efficacement les surfaces sans les creuser ni les endommager, et ce en

demeurant respectueuse de l'environnement.

Aeropep's intervient sur des matériaux variés tels que le bois massif, le métal sous toutes ses formes ou encore les pierres minérales comme le marbre et les tommettes. Au sein de son atelier, Aeropep's propose également la vente de meubles anciens soigneusement restaurés.

Chaque pièce est sélectionnée avec attention puis rénovée, offrant ainsi une seconde vie à des pièces chargées d'histoire, à présent prêtes à trouver leur place dans un tout nouvel intérieur.

Arnaud LALIN, artisan, vous accueille du lundi au samedi de 9h à 18h et se tient à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets, prêt à offrir un service de qualité adapté aux besoins de ses clients.

Pour tout renseignement

☎ 06.07.88.49.54

✉ aeropeps@outlook.fr

📘 Aeropep's Aerogommage



Exemples de réalisations...



Avant et après gommage

Les P'tits Vignotins, ça bouge à l'école

LES PTITS VIGNOTINS

Association parents d'élèves

Fondée en Octobre 2025, l'Association des Parents d'Elèves **Les P'tits Vignotins** se lance avec une belle ambition : apporter encore plus de vie, de rires et de moments partagés dans le quotidien des enfants de l'école de Vignot.

L'association a pour mission de représenter les familles, de participer à la vie scolaire et périscolaire, mais aussi d'imaginer et organiser des événements conviviaux, éducatifs et solidaires.

Les idées ne manquent pas pour faire briller des étoiles dans les yeux

des élèves tout en renforçant les liens entre parents, enseignants et enfants.

Accessible et ouverte, l'APE lance un message simple : chaque parent a sa place et peut faire la différence ! Envie de vous investir, de proposer des idées ou simplement de donner un coup de main ?

Contactez-nous :

lesptitsvignotins@gmail.com



Village de Noël

Confection masque de Carnaval



Votre partenaire ménage : R.J Propreté 55



Basée sur Vignot, R.J Propreté 55 propose ses services aux particuliers et aux Collectivités pour l'entretien de vos locaux et de votre domicile.

À l'écoute de vos besoins, **Julie Raymond** vous garantit un service de qualité, adapté à vos attentes et à votre emploi du temps.



06.31.92.87.56



raymondjulie183@gmail.com

Un nouveau souffle pour l'ancienne boulangerie

La Commune a récemment fait l'acquisition de l'ancienne boulangerie Marchal, 6 rue Pasteur, avec pour objectif de réhabiliter ce local vacant et d'y implanter de nouvelles activités.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de dynamisation du cœur du village et de valorisation de la Commune. La Municipalité souhaite redonner vie à ce bâtiment en lui offrant une nouvelle fonction, adaptée aux besoins actuels de la Commune.

Affaire à suivre...



Bon à savoir

Cette initiative n'est pas une première : par le passé, la Commune a déjà engagé la réhabilitation d'une maison située rue Général Verneau, en transformant le rez-de-chaussée en local commercial, aujourd'hui en bar à vin baptisé le **Vign'Au T**, tandis que l'étage a été aménagé en bureaux. Ces opérations avaient permis de diversifier les usages du bâtiment et de renforcer l'activité en centre bourg.

Avec cette nouvelle réhabilitation, la Municipalité poursuit donc sa stratégie de redynamisation, en misant sur la réutilisation de locaux existants et le développement d'activités économiques et de services de proximité.

Installez votre activité au cœur de la Commune

Un bureau est disponible à l'Espace Verneau pour accueillir votre activité, contactez la Mairie pour plus d'informations : secretariat@communedevignot.fr



Retrouvez désormais Maïté Vernier, fondatrice de Parent'itude de la Licorne, praticienne en psychologie positive et en éducation bienveillante dans ses nouveaux locaux à l'adresse suivante :

31 rue du Général Verneau à Vignot
(Derrière la salle Imagin'Sports)

La personnalisation textile au service de vos idées



Animée par une véritable passion pour le textile et la création sur mesure, **Coraline BAUDOIN**, créatrice d' «EN Style» propose des solutions personnalisées qui allient esthétique, qualité et durabilité.

Chaque projet est conçu avec soin afin d'offrir des pièces originales permettant de valoriser une image, de renforcer un esprit d'équipe ou de simplement exprimer une personnalité à travers des vêtements ou des accessoires uniques.

À travers chacune de ses réalisations, «EN Style» défend une vision du textile et de l'objet personnalisé fondée sur l'authenticité, la qualité et la créativité, en proposant des produits uniques qui reflètent les attentes et les valeurs de ceux qui les portent.

Implantée dans les locaux d'Imagin' Sports, plusieurs techniques de personnalisation sont proposées pour répondre au mieux à toutes vos idées :

Flocage



Objets personnalisés



Upcycling textile

Cette approche consiste à transformer des vêtements existants en nouvelles créations modernes et originales, prolongeant ainsi leur durée de vie tout en limitant le gaspillage. Cette démarche responsable permet de conjuguer créativité, personnalisation et engagement écologique.



Une envie, une idée, un projet ?

Avec «EN Style», tout est 100 % personnalisable et réalisé sur mesure !

📞 06.31.20.44.00

✉ enstyle.couture@gmail.com

f EN Style

Le Relais des Artistes, promouvoir les talents d'ici

Le Relais des Artistes, une nouvelle association vignotine créée en Mai 2026, a pour vocation de promouvoir et valoriser les artistes et artisans locaux. À travers l'organisation d'expositions, marchés de créateurs, salons, festivals et ateliers... elle souhaite mettre en lumière les talents du territoire et favoriser la diffusion de la création artistique : l'histoire ne fait que commencer !
Président : Monsieur Sylvain Gury / Vice-président : Monsieur Mathieu Haquin

Evasions et voyages avec Meuse Voyages Evènements



Depuis la présentation de son programme annuel, l'enthousiasme est au rendez-vous pour l'association MVE.

Sorties culturelles, escapades-découvertes, séjours touristiques, voyages en France et à l'étranger : les propositions de l'association rencontrent un succès grandissant chaque année !

Certaines sorties affichent déjà complet et plusieurs voyages ont enregistré un nombre d'inscriptions particulièrement élevé dès leur ouverture.

Si certaines manifestations ont déjà eu lieu, des rendez-vous restent encore à venir au cours des prochains mois !

Une belle saison de découvertes, de rencontres et de partage se poursuit donc, avec encore de nombreux moments à vivre ensemble !

Pour plus d'informations



06.32.53.56.38



contact.mve55@gmail.com



MVE Meuse



Photo souvenir du week-end surprise du 8 au 10 mai à Annecy

L'âme de Vignot en aquarelle sous le pinceau de Christophe Godelier

Il suffit parfois d'un pinceau, d'un peu d'eau, de quelques pigments et du regard d'un artiste pour révéler toute la beauté d'un village.

C'est le pari réussi de **Christophe Godelier**, artiste peintre passionné, qui immortalise depuis plusieurs années le patrimoine Meusien à travers ses aquarelles.

Ses œuvres rappellent que le patrimoine ne se limite pas aux monuments les plus célèbres. Il se niche aussi dans une ruelle, une façade, une place ou un paysage familier... De Vignot à Paris en passant par Berlin, en peignant avec passion, Christophe Godelier invite chacun à prendre le temps de contempler la richesse de notre territoire.

À travers ses pinceaux, Vignot devient ainsi bien plus qu'un décor, là où chaque détail raconte une histoire et où chaque aquarelle invite à se souvenir.

Pour plus d'informations

☎ 06.43.36.78.60

f Christophe Godelier

🌐 christophegodelier.wixsite.com



© Christophe Godelier



Une exposition de ses œuvres est envisagée à la salle du Lavoir au printemps 2027 !

La Médiathèque de Vignot, un lieu qui se réinvente avec vous

Une identité propre à la médiathèque

La Médiathèque ouvre une nouvelle page de son histoire !

Avec une identité renouvelée, une équipe renforcée et un fonds de livres repensé, le lieu affirme plus que jamais son ambition : être un espace de découvertes, de partages et de rencontres pour toutes et tous.



Nouveaux regards, nouveaux repères, nouvelles propositions : la Médiathèque se réinvente tout en conservant ce qui fait sa richesse, son rôle essentiel de passerelle entre les habitants et la Culture. La Médiathèque adopte aujourd'hui une nouvelle identité plus moderne et chaleureuse, ouverte à tous les publics et à toutes les curiosités.



Françoise, Marie-Christine & Léa

Derrière cette nouvelle impulsion, il y a surtout une équipe mobilisée et engagée, animée par une volonté commune : accompagner les usagers, proposer des services adaptés et imaginer de nouvelles rencontres autour du livre, de la Culture et des loisirs.

Bonne nouvelle : depuis le 1 juillet 2026, le conseil municipal a adopté un tarif unique d'adhésion à la médiathèque.



Nous vous accueillerons selon les horaires suivants :

➡ **Chaque Mardi de 16h à 18h**

➡ **Chaque Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h**



**Envie de partager, transmettre et créer du lien ?
Rejoignez l'aventure !**

Lire des histoires, échanger autour d'un livre, accompagner une animation, transmettre un savoir-faire ou simplement venir à la rencontre des autres... chacun peut apporter sa petite touche. Si vous avez envie de participer à cette belle aventure humaine, nous serons heureux de vous accueillir et d'échanger avec vous !

Pour en savoir plus, contactez-nous :

 Médiathèque de Vignot

 03.29.78.59.02

 mediatheque@communedevignot.fr

Mémo

Règles de bon usage de l'espace public

Qui a le droit d'utiliser les trottoirs ?

Le Code de la route (article R.412-34) réserve aux seuls piétons l'utilisation des trottoirs. Cela inclut les utilisateurs de rollers, skate-boards et trottinettes non motorisées. Les cyclistes ont, eux, obligation d'utiliser les voies de circulation. Seule exception : les enfants de moins de huit ans peuvent circuler à vélo sur l'espace trottoir.

Utilisation d'intérêt privé de l'espace public

Nous rappelons que le stockage de biens personnels (vélo, pièces de voiture, voiture non roulante, poubelle, objets divers ...) est interdit sur les trottoirs et espaces publics. Cependant, une tolérance est accordée pour les tables et chaises (usage régulier) n'occasionnant aucune gêne à la circulation piétonne.

Qui s'occupe de l'entretien ?

Chaque résident a le devoir d'entretenir l'espace devant son habitation (entretien, déneigement, désherbage, ...) sur une distance d'1m ou le cas échéant jusqu'au fil d'eau (caniveau). La Collectivité a elle la charge d'entretenir le fil d'eau et la voirie

Une circulation piétonne garantie

Un espace d'1m40 minimum doit être laissé totalement libre pour le passage des piétons.

Puis-je occuper le trottoir de manière temporaire ?

En cas de besoin, dans le cadre de travaux, pour le stationnement d'un véhicule de déménagement, d'une benne, d'un échafaudage... Une demande d'autorisation temporaire d'occupation du domaine public doit être déposée en Mairie.

Fleurissement et végétalisation

Nous rappelons également que l'opération de Frontage est toujours d'actualité sur la commune afin de procéder à l'embellissement et à la revégétalisation en limite de l'espace public (quand cela est possible, suivant étude du terrain). Opération conjointe entre riverains et municipalité, renseignements disponibles en Mairie.

Puis-je stationner mon véhicule ?

À moins que le stationnement ne soit clairement autorisé par un marquage au sol, le fait de garer son véhicule sur le trottoir est considéré comme « gênant » par le Code de la route (articles R417-10 et R417-11) ainsi que par Arrêté Municipal 2024-002 portant restriction de stationnement abusif. Des verbalisations ont lieu couramment.

Ai-je le droit d'entreposer ma poubelle ?

En dehors des jours de collecte, les poubelles de tri doivent être entreposées sur une partie privative ou à défaut de celle-ci, dans un endroit discret afin de ne pas gêner l'accessibilité du trottoir.

Abandon de déchets

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets (mégot de cigarette, poubelle, objet divers, ...) sur la voie publique est punissable d'une amende. Il en est de même pour déjections canines, des cani-sacs sont disponibles gratuitement en Mairie.

Basket : une saison remarquable pour les séniors



Malgré une défaite en finale, l'équipe sénior du Club de Basketball de Vignot termine la saison sur une très belle note. Les joueurs ont réalisé un excellent parcours en décrochant la 2^{ème} place du championnat ainsi que la 2^{ème} place de la Coupe de la Meuse.

Un grand bravo à l'ensemble de l'équipe : entraîneurs, joueurs et supporters pour cette saison riche en performances et en émotions !

Terrain de football : accès réservé aux activités du club

Afin de préserver la tranquillité du voisinage et de mettre fin aux dégradations constatées à plusieurs reprises sur les habitations voisines, l'accès au terrain de football est désormais **strictement réservé aux activités du Club de Football Vignot/Lérouville et sous encadrement**.

Un arrêté municipal a été pris en ce sens depuis Juillet 2025 et de manière permanente.

Pour toute inscription au Club de Football FC Vignot

☎ 06.89.12.98.55 – M. Kevin Romor

✉ vignot.fc@meuse.lgef.fr



Bon à savoir

Retrouvez deux city stades aux Ouillons

Les habitants souhaitant pratiquer une activité sportive en accès libre peuvent profiter des deux city stades de la Commune, dont l'un a été récemment aménagé.

Ces équipements, accessibles à tous, permettent la pratique de nombreuses disciplines telles que le football, le basket ball ou encore l'handball, dans un cadre adapté et sécurisé.

Sporting Club Badminton Vignot : une saison réussie !



Le SCBV a vécu une saison particulièrement réussie, marquée par de nombreux moments sportifs et de belles victoires. Tout au long de l'année, les joueurs du club ont porté haut les couleurs de leur club lors des compétitions régionales et départementales comme en témoignent les photos.



RECRUTEMENT

SAISON 2026 / 2027

REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE !

PLUS QU'UN CLUB, UNE FAMILLE, UNE PASSION !

PLUS DE 90 LICENCIÉS !

OBJECTIF REGIONALE 1

ÉQUIPE RÉGIONALE 2

ENSEMBLE, VISOUS PLUS HAUT !

NOUS RECHERCHONS

UN JOUEUR
R5 / R4

UNE JOUEUSE
R5 / R4

POUR LA PROCHAINE SAISON

ESPRIT D'ÉQUIPE

CONVIVIALITÉ

PERFORMANCE

AMBITION

NOS CRÉNEAUX

UNOIT 20H00 - 21H00

MAIRIE 20H00 - 22H00

JEUDE 20H30 - 21H30

VERMOREL 20H00 - 21H00

📍 VIGNOT (55)

INTERESSÉ(E) ? CONTACTEZ-NOUS !

scbv55200@gmail.com 06 76 55 67 90

UN CLUB, UNE PASSION, UN OBJECTIF : LA MONTEE !

Après une saison réussie et un effectif en constante progression avec plus de 90 licenciés, le SCBV poursuit son développement et affiche de belles ambitions pour la saison 2026-2027.

L'équipe première, qui évolue actuellement en Régionale 2, se fixe un objectif clair : accéder à la Régionale 1. Pour renforcer son effectif, le club est à la recherche d'une joueuse et d'un joueur classés R4/R5.

Vous êtes intéressés ?

☎ 06.76.55.67.90

✉ scbv55200@gmail.com

Les temps forts de Vignot en images



Carnaval de l'UJT

Sous un grand ciel bleu, le carnaval organisé par l'Union Jean Thiriot a offert un spectacle haut en couleur. Petits et grands ont défilé et partagé un moment festif.



Une bourse culturelle couronnée de succès

La bourse culturelle organisée par le Club de Badminton de Vignot a rencontré un beau succès en accueillant exposants et visiteurs autour des livres, jeux, musiques, films et autres objets culturels.



Cérémonie du 8 mai

En présence de M. Le sous Préfet de Commercy, des élus locaux et des enfants de l'école de Vignot qui ont chanté La Marseillaise.



Les véhicules d'époque ont attiré les passionnés

Organisé par l'association Agri Rétro, le rassemblement de véhicules d'époque a connu une belle réussite, réunissant de nombreux visiteurs venus admirer voitures, tracteurs et motos anciennes.



Quand Vignot vibre au rythme de la musique

La soirée a débuté par le show dansant de l'école de danse Christelle Roux, des Amis de la Country et du P'tit Paille en Queue. L'ouverture du bal années 80-90 animé par Toly Animation et le concert pop-rock du groupe Carré d'As ont séduit les habitants, marquant ainsi le début de la saison estivale.



Fête du cheval, un pari gagné au galop

Organisée les 8 et 9 mai 2026, cette première édition a rencontré un beau succès grâce à ses nombreux spectacles équestres, animations familiales et mise en valeur du patrimoine rural, attirant un large public.



Une première d'exception !

Le premier CSR Meeting, rassemblement automobile a réuni une cinquantaine de véhicules de prestige, de sport et de piste, avec animations & restauration ainsi que la présence du pilote professionnel Gillian Henrion.



Invasion extraterrestre réussie !

Le feu d'artifice, toujours très attendu, a une nouvelle fois illuminé la soirée dans une atmosphère festive.



Une Vignotine sacrée Miss 15/17 Meuse

Lors de l'élection Miss 15/17 Meuse 2026, Lola Ferry, originaire de Vignot, a été élue Miss 15/17 Meuse 2026 à l'issue d'une journée marquée par l'élégance, le partage et la confiance en soi. Elle a également obtenu le prix de la Culture Générale.



Ambiance créole à guichets fermés !

Repas réunionnais, danses et animation musicale étaient au RDV pour cette soirée réussie !



La piste aux étoiles : la danse s'invite à Vignot !

Le rendez-vous annuel de l'École de danse Christelle Roux était le samedi 6 juin 2026 pour son gala de fin d'année : « La piste aux étoiles ». Un spectacle féerique qui a fait rêver petits et grands à travers des chorégraphies pleines de grâce et d'émotion.



Commémoration du 14 Juillet

Habitants et élus se sont réunis pour rendre hommage aux valeurs de la République dans un moment de recueillement et de partage.

L'agenda des animations à venir



Marche gourmande Vignot

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026
DE 10H30 à 16H00
Départ à la salle des Ouillons

TARIF 40€ ADULTE
20€- 15 ANS

7.5 KILOMÈTRES

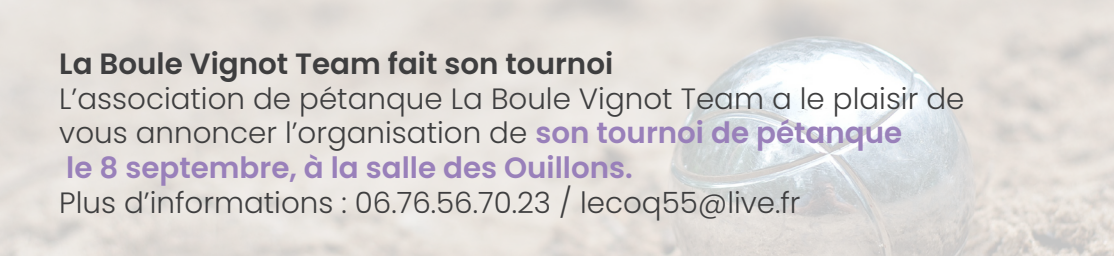
MENU
 PÂTE LORRAINE
 QUICHE LORRAINE
 DAUBE DE SANGLIERE
 POMME DE TERRE
 A LA BRASSE
 FROMAGE DE LA REGION
 TARTE AUX FRUITS
 BOISSONS COMPRISES

Renseignements au 0684749034
 Inscription via hello asso (QR code) ou par fiche
 d'inscription à la mairie de vignot

Un premier rendez-vous à ne pas manquer
 L'Association des Jeunes Chasseurs de Meuse (AJC 55) est heureuse d'organiser la première édition de la Marche Gourmande de Vignot, qui se déroulera **le dimanche 6 septembre 2026**.

Cette balade conviviale au cœur des Espaces Naturels Sensibles de Vignot sera ponctuée de plusieurs haltes gourmandes permettant de déguster un repas complet composé de produits locaux et de saveurs du terroir.

Attention, les places sont limitées ! Un formulaire d'inscription est disponible à la Mairie de Vignot.



La Boule Vignot Team fait son tournoi
 L'association de pétanque La Boule Vignot Team a le plaisir de vous annoncer l'organisation de **son tournoi de pétanque le 8 septembre, à la salle des Ouillons**.
 Plus d'informations : 06.76.56.70.23 / lecoq55@live.fr



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
HOMMAGE AU
Général Jean Verneau

Samedi 19 septembre 2026
17h00
 Monument en hommage au Général Verneau

POSE DU PAVÉ
Le Stolpersteine

En mémoire des femmes et des hommes victimes de la barbarie nazie, ce pavé, ancré dans l'espace public, invite chacun à se souvenir et incarne notre devoir de témoignage envers les générations futures.

N'oublions jamais ceux qui se sont levés pour notre liberté

Le Général Verneau, un héritage à transmettre
 Comme chaque année, la commune rendra hommage au Général Verneau, figure emblématique de la Résistance, afin de perpétuer le devoir de mémoire et de transmettre aux jeunes générations les valeurs de courage et d'engagement qu'il incarne.

Cette cérémonie revêtira cette année un caractère particulier avec la pose d'un pavé Stolpersteine. Ce pavé mémoriel s'inscrit dans une démarche européenne visant à rappeler le souvenir des victimes du nazisme et à préserver leur mémoire au cœur même de nos villes et villages.

Un moment fort de recueillement et de mémoire auquel la population est chaleureusement invitée à participer **le samedi 19 septembre à 17h00**.

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves **LES PTITS VIGNOTINS**

SUPER LOTO

26 Septembre 2026 à 14h30
Salle des Ouillons - VignotInformations & réservations :
par mail : lesptitsvignotins@gmail.com ou par message : 06.50.53.74.23

Loto par l'APE de l'école : une première édition prometteuse !

Organisé par l'association Les P'tits Vignotins, ce premier loto suscite déjà un bel enthousiasme.

De nombreux commerçants, artisans et partenaires locaux ont répondu présents

en offrant des lots témoignant ainsi de leur soutien à l'association.

Les organisateurs espèrent accueillir un large public pour partager un moment convivial. Tentez votre chance de remporter des nombreux lots.

Rdv le 26 septembre 2026 à la Salle des Ouillons, venez nombreux !

Octobre Rose 2026 : un territoire mobilisé pour la bonne cause

Les Communes de Vignot et de Commercy, accompagnées par l'ensemble des associations du territoire, se mobilisent pour Octobre Rose sous le slogan « Un territoire uni pour Octobre Rose » : de nombreuses animations solidaires, sportives et festives seront proposées les **2, 3 et 4 octobre 2026**, permettant à chacun de participer à cette belle chaîne de solidarité.

Au programme sur le site des Ouillons :



Vendredi 2 octobre

19h00 : Tournoi de badminton organisé par le club SCBV

20h00 : Marche nocturne organisée par l'association La Vignotine

Deux parcours au choix : 4 km ou 8 km, accessibles aux poussettes

Samedi 3 octobre

Animations, concert et soirée dansante avec DJ le tout accompagné de planches apéros et d'un repas traiteur

Reservation : ➡



Dimanche 4 octobre

Tournoi de Futsal par l'association Commercy Olympique Futsal (informations à venir)

Deux derniers thés dansants avant la fin de l'année !

Avant de clôturer cette belle année de rencontres et de danse, retrouvez l'association La Vignotine pour ces deux derniers thés dansants à ne pas manquer : **le 4 octobre et le 22 novembre**.

Venez partager un agréable après-midi en musique !

La Fête Patronale est de retour pour 4 jours !

La traditionnelle Fête Patronale de Vignot revient sur le site des Ouillons du **2 au 5 octobre 2026**.

Au programme : de nombreux manèges pour petits et grands, des stands de restauration sucrée et salée pour se retrouver en famille ou entre amis dans une ambiance festive.



Repas des Aînés 2026 : Une parenthèse conviviale attendue

Traiteur, sommelier et animations musicales rythmeront cette journée au décor inédit pour une journée conviviale et festive.

À noter dans vos agendas : Samedi 24 octobre à la salle des Ouillons.



Frissons garantis dans les ruelles de Vignot

Cette année, la Commune innove pour Halloween en proposant une animation inédite : un parcours animé à travers les ruelles de Vignot.

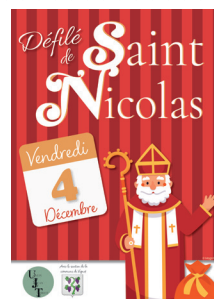
Petits et grands seront invités à suivre un circuit ponctué de surprises, de décors et d'animations spécialement imaginés pour l'occasion afin de plonger dans une ambiance mystérieuse propice aux frissons et à l'amusement.

Préparez vos plus beaux déguisements et rendez-vous **le vendredi 30 octobre** pour une soirée d'Halloween pleine de surprises !

Quand Saint-Nicolas illumine nos rues

Fidèle à la tradition, Saint-Nicolas défilera dans les rues de Vignot **le 4 décembre 2026** pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Organisée par l'UJT, cette manifestation incontournable de la vie locale rassemblera une nouvelle fois les habitants au rythme du cortège où Saint-Nicolas ira à la rencontre des enfants.



La magie de Noël revient pour une 7^{ème} édition

Le Village de Noël de Vignot fera son grand retour le **samedi 12 décembre 2026** au cœur du village.

Animations, restaurations, idées cadeaux... tout un programme en cours de préparation pour cette journée pleine de féérie.

Artisans, créateurs, commerçants, producteurs... Vous souhaitez exposer et faire découvrir votre savoir-faire ?

Renseignements et inscriptions auprès de la Mairie : secretariat@communedevignot.fr ou 03.29.91.12.90



Nouveaux habitants

Bienvenue à :

Mme MACINOT Flavie – Rue Carcano

M. & Mme BRUNET Francis et Dominique – Rue du Chéry

M. GIRON Clément & Mme BORNET Pauline – Rue Gambetta

M. & Mme RIMET Sylvain et Sandrine – Chemin des Remparts Nord

Mme TOUSSAINT Lysiane et ses 2 enfants – Rue de la République



Naissance

Bienvenue à :

ROYER Maélia née le 9 janvier 2026

Parents : M. Royer James & Mme Ruffieux Michaëlla



Mariages & PACS

Félicitations à :

M. DEVALLE Matthieu & Mme OULHAJ Rima, le 9 mai 2026

M. MARTIN Cédric & Mme BERGER Fanny, le 5 juin 2026

M. HARMAND Philippe & Mme CARLOT Clara, le 6 juin 2026

M. DARDENNE Maxime & Mme LE COZ Chloé, le 13 juin 2026

M. PETIT David & Mme DUPUIS Céline, le 18 juillet 2026

M. HOFFMANN Olivier & Mme PEIGNOT Martine, le 18 juillet 2026



Décès

Une pensée pour :

M. CEZARD Yannick

Mme VÉRONIQUE Jeannine

M. DUPONT Raymond

Mme DELAPIERRE, épouse GABILLET, Murielle

Mme PARANT, épouse HATARD, Marie-Laure

M. DEHAIS Thierry

M. CLAUDE André

Mme GODELIER Nicole

L'essentiel du Conseil Municipal du 27 avril 2026

- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026 visant à assurer une stabilité fiscale tout en permettant d'ajuster les recettes de la Collectivité en fonction des besoins et des priorités budgétaires.
 - Taxe foncière sur propriétés bâties : 37,13 %
 - Taxe foncière sur propriétés non bâties : 29,34 %
 - Taxe d'habitation : 16,60 %
 - Cotisation foncière des entreprises : 14,65 %
- Acceptation d'autoriser le Maire à procéder aux mouvements de crédits dans le cadre de la fongibilité des crédits suite à l'adoption du référentiel M57 depuis le 1^{er} janvier 2023.
- Approbation de la baisse du loyer du logement communal situé 11 rue Pasteur (logement situé à l'étage ne disposant ni de jardin, ni de balcon). Montant du loyer mensuel fixé à 690,00 € hors charges.
- Refus d'accorder la participation sollicitée de 621,13 € par un administré ayant déjà perçu une aide de 200 € en 2025.
- Approbation de l'installation d'un défibrillateur sur les abords du terrain de football d'un montant de 1 701,36 € TTC selon le devis présenté par la société PROTEG'HABITAT.
- Acceptation de la réfection totale de la toiture de la maison située 2 Rue du Général Verneau pour un montant de 7 712,40 € TTC selon le devis reçu par l'entreprise DEGANO-OESCH.
- Constitution d'une commission communale des impôts directs présidée par le Maire pour toute la durée du mandat conformément à L'article 1650 du Code Général des Impôts. Cette commission se compose de 6 commissaires titulaires et de 6 suppléants (liste consultable en Mairie).
- Adoption des conditions d'attribution des concessions funéraires aux personnes domiciliées et/ou propriétaires d'un bien immobilier sur le territoire communal, aux personnes justifiant d'un lien familial direct ainsi qu'aux personnes nées à Vignot.
- Acceptation du devis présenté par TOUL UNI-VERT pour les travaux de broyage et d'entretien des cloisonnements des parcelles 1, 3, 18, 21, 23, 33, 44 et 52 de la forêt communale pour un montant de 9 135,78 € HT.
- Autorisation de la création d'un emploi d'Adjoint d'animation territorial en charge des missions de communication et d'animation organisées par la Commune, à temps non complet à raison de 17,50/35h à compter du 15 mai 2026.

L'essentiel du Conseil Municipal du 30 juin 2026

- Acceptation du devis présenté par la société SonoVente d'un montant de 4 652,40 € afin d'acquérir un matériel de sonorisation.
- Acceptation du devis présenté par la société France Collectivités d'un montant de 7 782,80€ afin d'acquérir un podium de 29,76m².
- Approbation de la procédure de révision de l'arrêté préfectoral de classement sonore.
- Décision d'accorder une participation financière d'un montant de 300 € à l'association « Prends moi la main » pour la réhabilitation de l'espace Snoezelen de l'hôpital de Commercy.
- Décision d'accorder une participation financière d'un montant de 300 € à l'association « Cylindrées de la Madeleine » à l'occasion d'Octobre Rose.
- Approbation de la modification du règlement d'attribution des subventions aux associations communales, fixant un plafond de 1 400 € par association et une aide de 10 € par adhérent pour les associations sportives compétitrices, dans la limite de 900 €.
- Acceptation du devis présenté par la société HERREYE & JULIEN d'un montant de 1 620,00 € pour effectuer le relevé topographique ainsi que le devis du bureau d'études proposé par la société ARCHILOR d'un montant de 17 731,00 € concernant l'étude du projet « Création et aménagement d'un quartier sur le lieudit Bulvinoche ».
- Acceptation du devis proposé par la société ARCHILOR d'un montant de 4 800,00€ pour l'aménagement du local des agents techniques de la Commune.
- Acceptation de la demande de dérogation au permis de construire N° PC 055 553 26 00002 concernant la construction d'un double garage sur l'alignement des constructions déjà existantes afin de garantir une cohérence visuelle.
- Nomination de Madame Lorine CARTEGNE, agent de la commune, en qualité de coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu du 21 janvier au 20 février 2027.
- Approbation des termes de la convention de mandat pour l'établissement de facturation par l'ONF concernant la vente des bois.
- Approbation de la signature d'une convention-cadre dans le but de créer et maintenir un îlot de vieillissement sur des terrains appartenant à la Commune et d'une convention-cadre relative aux mesures compensatoires de défrichement concernant l'avancement du projet de parc éolien porté par la société « PE DE FORBEAUVOISIN ».
- Validation de la mise en place d'un tarif unique d'adhésion à la médiathèque de 5 € par an, applicable aux adhésions individuelles et familiales.
- Approbation de la révision de la redevance annuelle d'occupation du domaine public pour l'installation d'un distributeur automatique de pizzas, fixée à 1 100 € par an.
- Régularisation des écritures comptables du 2115 au 2152 concernant l'acquisition et les travaux de démolition réalisés au 16 rue Pasteur.
- Acquisition d'une œuvre d'un artiste local afin d'enrichir le patrimoine communal.

MAIRIE DE VIGNOT

13 rue Pasteur
55200 VIGNOT
03.29.91.12.90
secretariat@communedevignot.fr
www.vignot.org



Accueil du public :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

MÉDIATHÈQUE

2 Place Charles de Gaulle
55200 VIGNOT
03.29.78.59.02
mediatheque@communedevignot.fr



Accueil du public :
Mardi de 16h00 à 18h00
Mercredi de 10h00 à 12h00
et de 15h00 à 18h00

SIVU DES OUILLONS

Pâquis des Oies
55200 VIGNOT
Bureau
09.62.39.82.11 / 07.87.00.40.29
sivudesouillons@communedevignot.fr

Accueil du public :
Mercredi de 13h30 à 16h30
Vendredi de 8h00 à 12h00

CODECOM I Commercy-Void-Vaucouleurs

Maison des services

Château Stanislas
55200 COMMERCY
03.29.91.21.88
cc-cvv@orange.fr
http://cc-cvv.fr/

Service Jeunesse

03.29.89.97.61
jeunesse.cc-cvv@orange.fr

Service Urbanisme

03.29.91.19.36
servicejuridique.cc-cvv@orange.fr

Maison France Services

03.29.89.27.25
mfs.cc-cvv@orange.fr

Service Déchets

03.29.89.27.25 - tri.cc-cvv@orange.fr

Associations communales

ACCA (Chasse)

alexandre.hemelot@educagri.fr

ACTION CATHOLIQUE ENFANTS (Activités)

0329910876 - gc.muller@free.fr

A.R MOTORSPORT (Moto Cross)

0670652216 - aurore.cuney@gmail.com

AVENIR DE VIGNOT (Basket)

avenirdevignot@gmail.com

BADMINTON CLUB

0676556790 - scbv55200@gmail.com

FOOTBALL CLUB

0329915202 - fcvignot-foot@hotmail.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

0632055795 - combe.daniel@gmail.com

IMAGIN'LA VIE (Animations sportives)

0785566185 - imaginlavie@gmail.com

LA BOULE VIGNOT TEAM (Pétanque)

0676567023 - lecoq55@live.fr

LA VIGNOTINE (Animations)

everonique10@gmail.com

LE COEUR SUR LA PATTE (Protection animale)

0630062539 - clara.carlot@wanadoo.fr

LE RELAIS DES ARTISTES (Animations)

lerelaisdesartistes18@gmail.com

LE P'TIT PAILLE EN QUEUE (Danse)

0676114269 - leptitpailleenqueue55@gmail.com

LES AMIS DE LA COUNTRY (Danse)

0647231882 - nathalie.lorson@wanadoo.fr

LES P'TITS VIGNOTINS (Parents d'élèves)

lesptitsvignotins@gmail.com

LOISIR COUTURE

0643399442 - nadine-S55@hotmail.fr

MEUSE VOYAGES EVENEMENTS (Voyages)

0632535638 - contact.mve55@gmail.com

RAYS AUX OUILLONS (Animations)

0632055795 - combe.daniel@gmail.com

UNION JEAN THIRIOT (Festivités)

0613341418 - t.scheuer@wanadoo.fr